

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au « 2025-03-02 », conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

Pulvérisateur EVERCIDE® Puces Et Tiques

Pour Les Animaux Domestique 2412

Le pulvérisateur sous pression tue de manière résiduelle les puces du chien, les tiques sanguines et les tiques américaines du chien.

DOMESTIQUE

NO. D'HOMOLOGATION 22591

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N'UTILISER QUE SUR LES CHIENS
NE PAS UTILISER SUR LES CHIOTS ÂGÉS DE MOINS DE 12 SEMAINES
NE PAS UTILISER SUR LES CHIOTS PESANT MOINS DE 0.2268 KG.
NE PAS UTILISER SUR LES CHATS, LES CHATONS, NI AUCUN ANIMAL AUTRE QUE LES CHIENS.

PRINCIPE ACTIF:

Pyréthrine	0,056%
Perméthrine	0,050%

Contient du benzoate de sodium à raison de 0,20% à titre d'agent de conservation.

EVERCIDE® - Marque déposée de McLaughlin Gormley King Co.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



ATTENTION

POISON

RISQUE D'EXPLOSION

POIDS NET _____

Fabriqué par:



7325 Aspen Lane North
Minneapolis, MN 55428
É.-U.
(763) 544-0341

EPA Est. No. 1021-MN-2

VALENT CANADA, INC., 201-230 HANLON CREEK BLVD., GUELPH ON N1C 0A1

MODE D'EMPLOI

Limitations d'utilisation

À UTILISER UNIQUEMENT SUR LES CHIENS ET LES CHIOTS ÂGÉS DE PLUS DE 12 SEMAINES ET PESANT PLUS QUE 0.2268 KG :
NE PAS utiliser sur les chiots âgés de moins de 12 semaines. Ne pas utiliser sur les chiens ou les chiots pesant moins de 0,2268 kg.

Consulter un vétérinaire avant d'utiliser le produit sur les chiens malades, vieux, gravides ou qui allaitent ou encore sur les chiens sous médication ou déjà traités avec un autre pesticide. Ce produit contient de la perméthrine. NE PAS traiter l'animal avec d'autres produits antiparasitaires comme des produits de traitement localisé, des colliers ou des poudres qui contiennent de la perméthrine lorsque EVERCIDE® Puces et tiques pour les animaux domestique 2412 est utilisé. NE PAS UTILISER SUR UN AUTRE ANIMAL

NE PAS appliquer à l'intérieur comme une application de diffusion.

NE PAS appliquer sur des meubles, des matelas, du linge de maison, des jouets ou des vêtements.

NE PAS appliquer dans les espaces en hauteur ou dans des espaces confinés (par exemple, les greniers, les vides sanitaires, les petits entrepôts, les placards).

Ventilez les zones traitées après l'application en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant des ventilateurs si nécessaire pour faciliter la circulation de l'air.

NE PAS appliquer en présence de personnes ou d'animaux domestiques [ou de bétail].

NE PAS laisser des personnes ou des animaux domestiques [ou du bétail] pénétrer dans les zones traitées tant que les pulvérisations n'ont pas séché.

NE laissez PAS le spray goutter ou permettre la dérive sur des surfaces non ciblées.

NE PAS appliquer en pulvérisation spatiale

Surveillez votre chien après le traitement. Les effets secondaires peuvent inclure : une irritation de la peau qui se manifeste par des rougeurs ou des démangeaisons, des changements comportementaux comme de l'agitation ou de la léthargie, ou des effets gastro-intestinaux tels que des vomissements ou une perte d'appétit. Si vous observez l'un de ces effets secondaires ou un autre effet, consultez votre vétérinaire ou 1 888 740 8712. Ce produit contient pyréthrines. Ne pas traiter l'animal avec d'autres produits antiparasitaires tels que des shampoings, des produits destinés à un traitement topique local, des produits de pulvérisation, des colliers ou des poudres qui contiennent pyréthrines après avoir utilisé ce produit.

POUR TUER LES PUCES ET LES TIQUES SANGUINES ET AMÉRICAINES SUR LES CHIENS: Utiliser **UNIQUEMENT** dans un endroit bien aéré, de préférence à l'extérieur. Bien agiter avant l'emploi. Tenir le contenant droit et pulvériser l'aérosol sur le chien d'une distance de 20 à 30 cm. Pulvériser sur l'ensemble du corps de le chien, en commençant par la queue et en progressant vers la tête. **NE PAS** pulvériser sur la face, les yeux ou les organes génitaux de le chien. Pendant la pulvérisation, rebrousser le poil de le chien.. Pulvériser jusqu'à ce que le poil soit légèrement humecté – sans être humide. Pulvériser l'aérosol directement sur les tiques. Porter une attention spéciale au cou, à l'arrière-train, aux régions sous les pattes, autour de la queue et entre les orteils. **NE PAS** utiliser sur les chiens âgés de moins de 12 semaines. Ne pas utiliser sur les chiens ou les chiots pesant moins de 0,2268 kg. **NE PAS UTILISER SUR UN AUTRE ANIMAL** **NE PAS** utiliser cet aérosol plus d'une fois par 2 semaines. Ne répéter le traitement que si le problème persiste ou réapparaît. Répéter toutes les 2 semaines pour le contrôle dans les situations où il y a risque continu d'infestation de parasites. Pour être efficace contre les puces et les tiques, le traitement de le chien doit être combiné à la désinfection de tous les lieux utilisés par le chien. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après usage) et laver la litière et les lieux où habite le chien, ainsi que les lieux voisins. Si le problème de parasites persiste, un traitement des locaux au moyen d'un insecticide étiqueté à cette fin pourrait être nécessaire. Consulter un vétérinaire si l'infestation de le chien par les puces continue à poser un problème. Éviter de le vaporiser directement sur la gueule, la face, les yeux et les organes génitaux du chien.

Ce produit tuera les puces jusqu'à 14 jours sur les chiens et tuera les tiques pendant 4 jours sur les chiens.

PRÉCAUTIONS:

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES. Attention – Inflammable. Contenu sous pression. **NE PAS** placer dans l'eau chaude ou près de radiateurs, de fours ou d'autres sources de chaleur. Ne **PAS** perforer ou incinérer le contenant, même lorsqu'il est vide. **NE PAS** entreposer à une température ambiante supérieure à 54° Celsius. Tenir loin de flammes nues ou d'étincelles.

PERSONNES. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les animaux traités jusqu'à ce que le produit ait séché. Le produit est nocif s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Il peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Éviter tout contact avec la bouche, les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les fumées ou les vapeurs. Porter des gants de caoutchouc pendant l'application du produit. Éviter tout contact avec l'animal tant que le produit n'est pas sec. Après la manipulation ou l'application du produit, se laver les mains (et toute autre partie du corps qui était en contact avec le produit) avec de l'eau et du savon. Éviter que le produit entre en contact avec des aliments, des ustensiles de cuisine et des endroits où l'on prépare ou conserve de la nourriture.

ANIMAUX DE COMPAGNIE. Le produit est nocif s'il est avalé ou inhalé. Il peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Toxique pour les poissons et autres formes de vie aquatique. Recouvrir les aquariums situés près de aires des traitement. Toxique pour les oiseaux.

PREMIERS SOINS:

PERSONNES. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'urgence médicale ou d'enquête sur la santé et la sécurité, ou en cas d'incendie, de fuite ou de détérioration des contenants, vous pouvez obtenir des renseignements en composant le 1 888 740 8712.

ANIMAUX DE COMPAGNIE. L'utilisation de TOUT pesticide pour animaux de compagnie peut produire une sensibilisation. S'il y a des signes de sensibilisation, baigner l'animal de compagnie en ajoutant à l'eau un savon doux, puis le rincer avec beaucoup d'eau. Si les signes de sensibilisation persistent, consulter immédiatement un vétérinaire.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d' homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale ou d'un vétérinaire.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE: Rangez dans un endroit frais, sec loin de toute chaleur ou flamme nue. **NE PAS** entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION: **NE PAS** réutiliser le contenant. Lorsque le contenant est vide, appuyez sur la soupape pour dégager toute la pression. Enveloppez le contenant dans plusieurs couches de journaux et jetez avec les autres déchets. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.